

## **Vade-mecum pour organisatrices et organisateurs**

L'organisatrice / organisateur,

- Propose un circuit ornithologique qu'il connaît bien et en communique, à l'adresse lipilau.ornitho@gmail.com, la description et les détails pratiques ainsi que les éventuelles difficultés du parcours. La guidance ornithologique est faite par l'ensemble des participants à la balade.
- S'il y a lieu et complémentairement aux informations figurant sur le site l'organisateur communique aux inscrits les informations pratiques « de dernière minute » nécessaires au bon déroulement de la balade (météo, état des routes, modification du lieu de rendez-vous, covoiturage, etc...).
- Il récolte la PAF (sauf pour lui-même ou lors des balades de plus d'une journée). Il la verse dès que possible sur le compte LI PÎLAU : BE92 0004 5927 7923
- Il est souhaitable que la liste des observations soit dressée par l'organisateur ou tout autre participant et envoyée à lipilau.ornitho@gmail.com dans le format prévu et disponible sur le site dans l'onglet « Observations » .
- En cas d'indisponibilité, s'il ne peut assurer l'organisation de la sortie, il en avertira le Comité Li Pîlau ( ou au moins un de ses membres ). Ils chercheront à le remplacer soit par un participant à la sortie soit par un autre membre de Li Pîlau. Si aucune solution ne peut être trouvée, la sortie sera annulée. Il en informera les participants et la modification sera actée sur le site Li Pîlau par un membre du Comité.
- En cas d'annulation d'une sortie ( indisponibilité de l'organisateur, site fermé, météo très défavorable, nombre de participants très réduits,... ), il se concertera avec le Comité Li Pîlau ( ou au moins un de ses membres ). Il en informera les participants et la modification sera actée sur le site Li Pîlau par un membre du Comité.
- En cas d'élargissement souhaité au-delà du nombre maximum de participants initialement prévu ( quelques personnes en attente, un conjoint en attente,... ), il se concertera avec le Comité Li Pîlau ( ou au moins un de ses membres ). Cet éventuel élargissement devra respecter strictement l'ordre des participants en attente ( pas d'inversion ). Pour des raisons d'assurance, la modification sera actée sur le site Li Pîlau par un membre du Comité.
- Pour les sorties de plus d'un jour, il propose, si possible, un restaurant à tous les participants pour un soir. De même, il suggère l'un ou l'autre logement. S'il souhaite aller au-delà de ces suggestions de logements, il ne peut en aucun cas engager financièrement le Comité Li Pîlau.
- En cas de survenance, durant une activité, d'un accident requérant une intervention de l'assureur, une déclaration de sinistre doit-être envoyée à Ethias dans les huit jours  
Vu que le Comité Li Pîlau vous aidera dans cette tâche, on demandera alors à la victime de l'accident et à l'organisateur de contacter le Comité dès que possible afin de ne pas retarder la procédure de déclaration de sinistre.
- Si nécessaire, il communique à l'équipe les informations, propositions, commentaires, suggestions, vécu et ressenti qui pourraient encore améliorer notre organisation.